VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée de Valeur

ENCOIGNURE DES RUES ORLEANS ET BOURGOGNE,

Entourée de Lignes de Chars, près des Eglises, Marchés, Ecoles et autres Convenances, à 5 Minutes du Marche de la rue du Canal.

SUCCESSION DE CHARLES EUGENE MONTARDIER.

No 97,042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. A

PAR LOUIS C SPEAR, Encanteur, Bureau 47 rue Carondelet. Il sera vendu MARDI le 5 décembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Common en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon E K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 31 octobre 1911 signé le 27 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville et No 88 borné par les rues Orleans Bourgogne Dauphine et St Pierre formant l'encoignure des rues Orleans et Bourgogne et mesurant trente français le tout de front à la rue Orleans sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations sont une maison en bois et briques en arrière et maisonnette avec chambres et bâtisses en briques dans le fond à deux étages contenant chambres au rez de chaussee et chambres à Jouer au premier étage, portant les numéros municipaux 938 et 940 rue Orléans.

Conditions—Un tant l'acte de vente fera-t-il passé par les encanteurs. A Lieu prise entre en cette ville aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 déc 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Ameliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Barbeau.

No 97,042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. A

PAR ERNEST A CARRERE Encanteur Bureau No 500 rue Perdido—MARDI 31 — 7 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre formellement à un ordre rendu daté du 31 août — 7 septembre 1911 par l'Honorable Robert Parker juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, ci-après, dans l'Hon T C W Ellis juge de cette Cour, Division A maintenant en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le shérif général de vendre à l'encan public, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, servitudes et dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot No 1 bas, borné par les rues d'Abadie Miro, Tonti et Avenue St Bernard, lequel lot est designé par les No 1 et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de front à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer en déduction du prix de la adjudication les taxes de l'année 1911 et une part de la taxe pour la vente l'acte de vente devant être passé par l'acquéreur et devant être passé pardevant Tolbert Legier, notaire. 10 000 ce ne peut au moment de la adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A CARRERE Encanteur
506 rue Perdido

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division D—No 98 125

CERTE DE PROPRIETE FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330-54 RUE NORD REMPART.

A Alger

BUNETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421 1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson

Nos 311 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY.

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT.

A L'ENCAN, JEUDI, 16 NOVEMBRE, A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 9 octobre 1911, et signé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 12 octobre 1911, par l'Honorable Porter Parker juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de partage de Albert N Robelot Jr vs Mortimer J Robelot et al, dossier No 98,125, et à moi adressé, le vendrai à l'enchère publique JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne la propriété ci-après, décrite à savoir:

1. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Rempart, Bourgogne Conti et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par feu J Pilié, en vertu de 19 décembre 1835, déposé en l'étude de F Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de lot divisant du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et se divisant d'une manière ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même district et lot que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq, sur un plan de J J Pilié, daté du 19ème jour de décembre 1835, déposé en étude de F. Grima, ancien notaire, ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt-six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, étant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lot un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'Ilot No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, par l'avenue Pelican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 décembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911, ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421-1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lot que la propriété maintenant décrite et contiguë à la même sur le côté vers l'avenue Whitney, désigné par le numéro 4 sur le devis ci-dessus mentionné; la dite portion de terre mesurant soixante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Patterson et soixante-cinq pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente sept pieds huit pouces et trois lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, et cent vingt-trois pieds dix pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos municipaux 1429-1431 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même District et lot que la propriété maintenant décrite, désigné par le numéro sept sur le devis ci-dessus mentionné; ledit lot de terre mesurant trente et un pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson sur cent vingt trois pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue LeBeuf et d'une profondeur de cent dix sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté vers l'avenue Whitney avec une largeur dans le fond de trente et un pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 1433 rue Patterson.

6. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même District et lot que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No un, sur ledit devis ci-dessus mentionné, le dit lot formant l'encoignure de la rue Patterson et de l'avenue Whitney, et mesurant, en mesure américaine, trente quatre pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Patterson, et trente-quatre pieds sept pouces et six lignes dans le fond, sur une profondeur de cent dix-sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, d'une profondeur et façade à l'avenue Whitney de cent dix pieds.

Les améliorations consistent d'une bâtisse et résidence formant le coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney.

7. Quatre certains lots de terre, et tous les droits, voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans la même District et lot que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire en cette ville, le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911; et lesquels dits lots mesurant, chacun, d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8 Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilot No 59, borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Alix et LeBeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican. Ledit lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer, une copie duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 1063, borné par les rues Musigny, Miro (autrefois Libérale), St-Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Génie), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pilié, daté du 12 mars 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libérale), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St. Cyr, Jr, par acte pardevant George W. Beaulieu, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 730.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres, galerie en façade, toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant arrière en plein.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la part ou du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuite. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur contre perte d'incendie durant le crédit, la police à être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer audessus [illegible] du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, ainsi pour l'acte de vente pardevant Felix A. Tircheur, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau 437 rue Carondelet.
27 oct—29—nov 5 12 19 26 30

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Ameliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Barbeau.

No 97,042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. A

PAR ERNEST A CARRERE Encanteur Bureau No 500 rue Perdido—MARDI 31 — 7 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne dans le Premier District de cette ville en vertu d'un ordre formellement à un ordre rendu daté du 31 août — 7 septembre 1911 par l'Honorable Robert Parker juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, ci-après, dans l'Hon T C W Ellis juge de cette Cour, Division A maintenant en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le shérif général de vendre à l'encan public, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilot No 1 bas, borné par les rues d'Abadie Miro, Tonti et Avenue St Bernard, lequel lot est designé par les No 1 et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de front à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer en déduction du prix de la adjudication les taxes de l'année 1911 et une part de la taxe pour la vente l'acte de vente devant être passé par l'acquéreur et devant être passé pardevant Tolbert Legier, notaire. 10 000 ce ne peut au moment de la adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A CARRERE Encanteur
506 rue Perdido

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Elise A Bertrand agent pour le Dr J A Hardin vs one Cornelius J Gallagher

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50 200—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre au plus offrant et dernier enchérisseur à mon bureau No 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville MERCREDI, le 15 novembre 1911 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une banque "Gloupaline" en bon ordre Un lot de conserves, Un lot de savons et de tubs en fer galvanisé, 3 sacs de riz Un lot de savons et poudre de savon, Un lot de verres, Un lot de globes, Réchauds, Vases etc Une licence de Vente en détail pour bouteille, pour l'année 1911 Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau Conditions—Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—A. J. Rossi avocat du demandeur

4 nov 4 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. J. Brown versus W. Clark Talbert

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans No 48,947—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai de vendre à l'encan public en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 9 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, lots No 6[illegible] borné par la rue Dayoss, Perdido, Salcedo et Gravier, lot étant numéro 30 et mesurant 30 pieds de face à la rue Salcedo sur une profondeur de 144 pieds 0 pouce 1 ligne entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur W. Clark Talbert en Tolbert par acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 4 mars 1910. Enregistré dans le bureau des transferts livre 230, folio 493. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 9

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Chercheurs de Maisons.

Le Cottage de résidence double, Nos 427-429 rue Soraparu.

Succession de Edward Williams.

No 97,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. B FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 9 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D Kenny, juge de la Cour Civile des District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 4 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Conti et Phillip et Tchoupitoulas (autrefois Lavoir), désigné comme lot No 57 sur un plan dressé par G. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 10 février 1905 annexé à un inventaire dans l'affaire de la succession de John F. G. Kranz, passé pardevant John Wallace, le 13 février 1905, duquel plan le dit lot mesure trente-huit pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Soraparu sur cent dix-neuf, pieds six pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ledit lot portant les numéros municipaux 437 et 439 rue Soraparu, étant la même propriété qui a été acquise par ledit défunt, par achat de la Dryades Building & Loan Association, par acte daté du 16 décembre 1[illegible] enregistrés dans le livre des transferts 219 folio 390.

Les améliorations comprenant un cottage de résidence double, connu comme Nos 427-429 rue Soraparu, contenant 3 chambres salle à manger et cuisine, grillage en fer et hangar couvert en ardoises, etc. de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt chez l'encanteur au moment de la vente, les lots ces devant appartenir au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant Mark M. Boutner, notaire.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Vincent Federico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,107—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) qu'elles peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rose Lee Rose, veuve de Vincent Federico, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONELL, Greffier.—Scott E. Beer, avocat.

28 oct—28—nov 2 6

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR, Jr.

No 97,443, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Cour Civile de District, Division D.

COTTAGE SIMPLE. Jeudi, 30 Novembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, daté du 25 octobre 1911, dans l'affaire ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations, qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 1063, borné par les rues Musigny, Miro (autrefois Libérale), St-Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Génie), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pilié, daté du 12 mars 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libérale), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St. Cyr, Jr, par acte pardevant George W. Beaulieu, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 730.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres, galerie en façade, toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant arrière en plein.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la part ou du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuite. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur contre perte d'incendie durant le crédit, la police à être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer audessus [illegible] du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, ainsi pour l'acte de vente pardevant Felix A. Tircheur, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau 437 rue Carondelet.
27 oct—29—nov 5 12 19 26 30

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 94,520—Division A.

ROBERT DORSEY JR, ET ALS. VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey, Jr et als. vs Robert Dorsey Sr. Dossier No 94,520, ledit ordre daté et signé du 13 octobre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, j'délivrai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Quatre certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'Ilot No 285, bornés par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent trente pieds (30') de face chacun à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120'), les dits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, actes de payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer, notaire. Dépôts (ne portant pas d'intérêt) de 20 0/0 du prix d'achat devant être faits au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO
REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier.
German American Savings Bank & Trust Co., Curateur.
Ivy O. Kittredge, avocat pour le Curateur.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 19

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W A. Kernaghan encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 15 novembre 1911, à midi à la Chambre des ventes publiques No 437 rue Carondelet, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé à Algiers dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Melpomène Wilkinson Thalia et Franklin, contenant la dite ville A sur un devis de Geo H Grandjean, voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elizabeth Conley et al à Christophe Mc arthy passé pardevant [illegible] notaire soussigné, daté et pour la parution à Orleans, décembre 3 juin 1904. Ledit lot de terre ici mentionné et désigné sous les rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de neuf pieds dix pouces et cinq lignes. Ledit lot ou portion de terre formant encoignure de la partie de façade de [illegible] avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Wolfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.
4 nov 4 12 19 26—déc 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON, ETC

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W A. Kernaghan encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—SAMEDI, le 11 novembre 1911, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan public au plus offrant et dernier enchérisseur en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans la succession de Thomas O'Connor, No 97,189, sur les lieux No 518 rue Julia.

Un lot de meubles de maison "buggy" et harnais.

Conditions—Comptant.
Dart Kernan & Dart avocats.
31 oct—31—nov 5 10 11

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. C—No 97,022.

SANS LIMITE OU RESERVE

10,000 actions de la United Tonopah & Gold Field Mines.

1 action de la Fox Optical Manufacturing Co.

Trust Certificate pour 100 actions Black Oak Gold Mine Consolidated.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

JEUDI, LE 9 NOVEMBRE 1911.

En vertu d'un ordre de l'Hon. E K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, agissant pour congé, dans l'affaire intitulée succession de Augustin Marion Benedic, daté et signé du 11 octobre 1911, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Comptant

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
John Dymond Jr, avocat pour l'Exécuteur Testamentaire.

29 oct—29—nov 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 736 et 738 rue Salcedo, entre les rues Gravier et Perdido.

People's Homestead Association vs George W. Mohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,286—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot (639) borné par les rues Gayoso, Gravier, Perdido et Salcedo, lequel lot est désigné par le numéro dix-neuf sur un devis d'arpentage annexé à un acte passé pardevant M. B. Trist, notaire en cette ville, daté du 7 octobre 1899, en vertu duquel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Salcedo sur cent quatre-vingt pieds et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 23

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

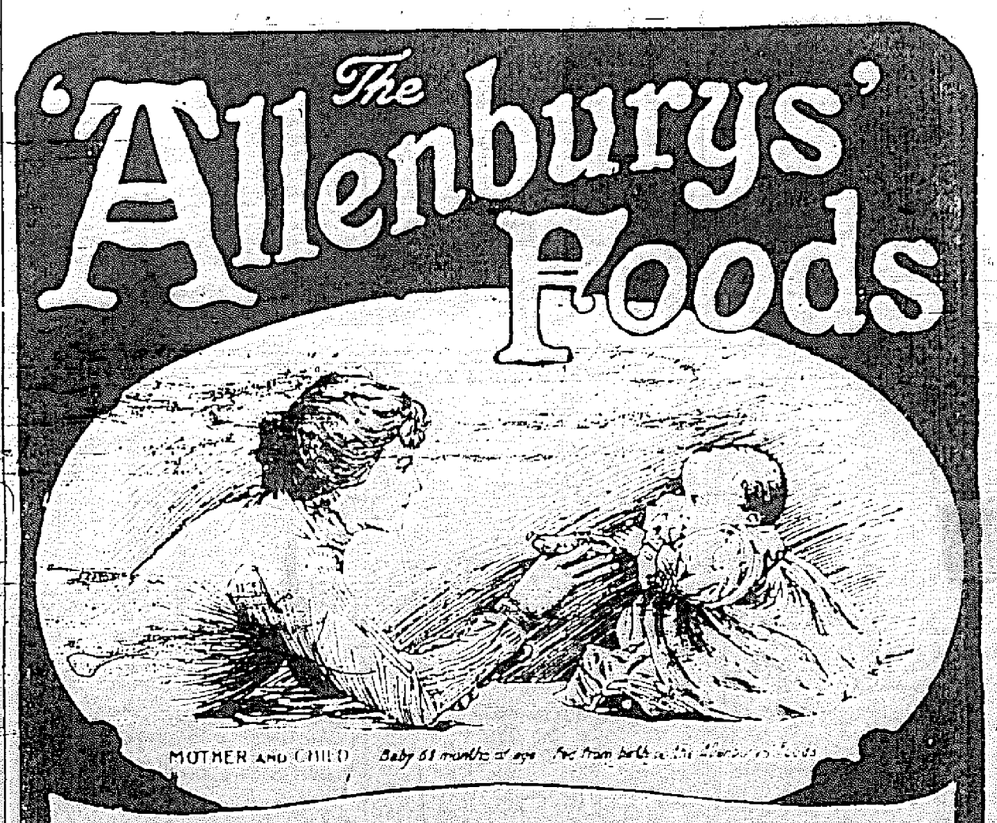

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri souffrira plus tard. Il ne se développera pas pleinement de sa taille et manquera de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez lui une nourriture qui remplacera le mieux le lait maternel. Aucun [illegible] renfermant de l'amidon ou du lait de vache non coupé n'est bonne à un enfant au-dessous de [illegible] mois.

Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à ce que le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.